

Le 25 octobre 2016

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **SÉNAT : UN NOUVEAU CHEVAL DE TROIE DES PINARDIERS**

Faisant fi du rapport de la Cour des Comptes et de son bilan souvent sévère des carences de l'action publique face à l'impact majeur de la consommation d'alcool sur le plan sanitaire et social, un sénateur de l'Aude, Roland Courteau, présente un projet de loi pour banaliser le vin en le dissociant des autres produits alcoolisés.

Roland Courteau dont la longévité au Sénat, 36 ans à user ses fonds de culotte sur les bancs du Sénat, démontre sa capacité à exercer un clientélisme certain auprès des viticulteurs, veut faire du vin un aliment comme les autres. Cet homme, qui fut jusqu'en 2013 coprésident de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin et qui a été intronisé par la Fédération des syndicats de producteur de vins de Châteauneuf-du-Pape, sans oublier son intronisation à Reims dans l'ordre des Coteaux de Champagne, jurera certainement, la main sur le cœur qu'il n'y a pas de collusion d'intérêts entre son activité de sénateur et ces appartenances...

Ignorant toutes les études médicales récentes démontrant la nocivité de tout produit alcoolisé, même à faible dose et quelle que soit sa présentation sous forme de vin ou d'alcool fort, ce sénateur chevauche tous les truismes en claironnant que « boire un petite coup fait du bien à la santé », et astique toutes les croyances en allant dénicher les références au vin dans la Bible, cherchant ainsi à sacraliser un produit dont on sait qu'il n'est pas banal pour la santé.

Tout cet argumentaire du projet de loi pour dissocier vin et alcool confirme que le rapport de la Cour des Comptes qui met en évidence le rôle déterminant du lobby alcoolier pour préserver ses intérêts au détriment de la santé publique, et en particulier la stratégie de grignotage progressif de la loi Evin, est fondé.

Il ne reste déjà plus grand chose de la loi Evin, mais le lobby alcoolier agit encore auprès de ses inféodés au Parlement pour que ce qu'il reste de protection de la santé de la population disparaisse totalement du champ de la législation afin de lâcher la bride au commerce et aux intérêts des alcooliers et des pinardiens.

On ne peut s'empêcher de voir dans la présentation de ce projet une concomitance avec les événements de juillet lors du Tour de France à l'occasion duquel les pinardiens franchouillards ont vivement menacé et protesté de ne pas pouvoir faire de publicité durant cet événement sportif, alors que les vins chiliens faisaient la promotion de leurs produits lors des étapes hors de l'hexagone.

On peut dire que le sénateur de l'Aude les a entendus puisque cela fait partie de son argumentaire. Il semble ignorer que l'égalité entre les producteurs serait d'interdire toute promotion du vin, français ou étranger, dans les manifestations sportives et auprès des jeunes !

**Vie Libre pose une seule question aux pouvoirs publics : quand protégeront-ils la santé de la population en menant enfin une politique d'ampleur nationale pour éradiquer ce fléau qui fait 49000 morts par an ?**

**Vie Libre et ses 10 000 bénévoles sont prêts à soutenir toute initiative publique allant dans ce sens.**

**Pourquoi ne pas commencer par développer sur l'ensemble du territoire des actions de sensibilisation que nous menons déjà dans certaines villes avec succès depuis plus de 15 ans avec les « journées sans » ?**

Nous interpellons les candidats aux élections présidentielles et législatives et rendrons publiques leurs réponses et nos analyses.

Pour tout contact :

Félix le Moan, Président : 06 84 51 15 20

Alain Callès, Délégué National, membre du bureau : 06 08 64 19 21